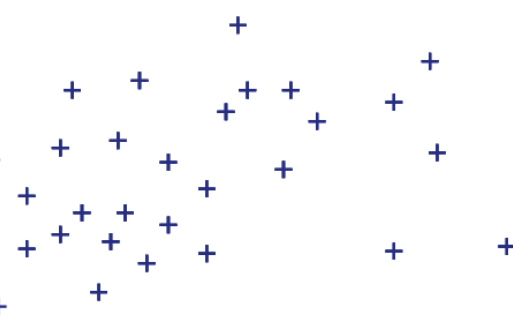




Erasmus+

FRANCE

JEUNESSE & SPORT



CORPS
EUROPÉEN
DE SOLIDARITÉ



Erasmus+ Jeunesse et Sport et le Corps européen de solidarité

Mathieu Roumégous

Florian Launay

5 avril 2019

Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport

www.erasmusplus-jeunesse.fr



1. Erasmus+ Jeunesse et le Corps européen de solidarité: quelques généralités

2. Les financements permis par chacune de actions clés

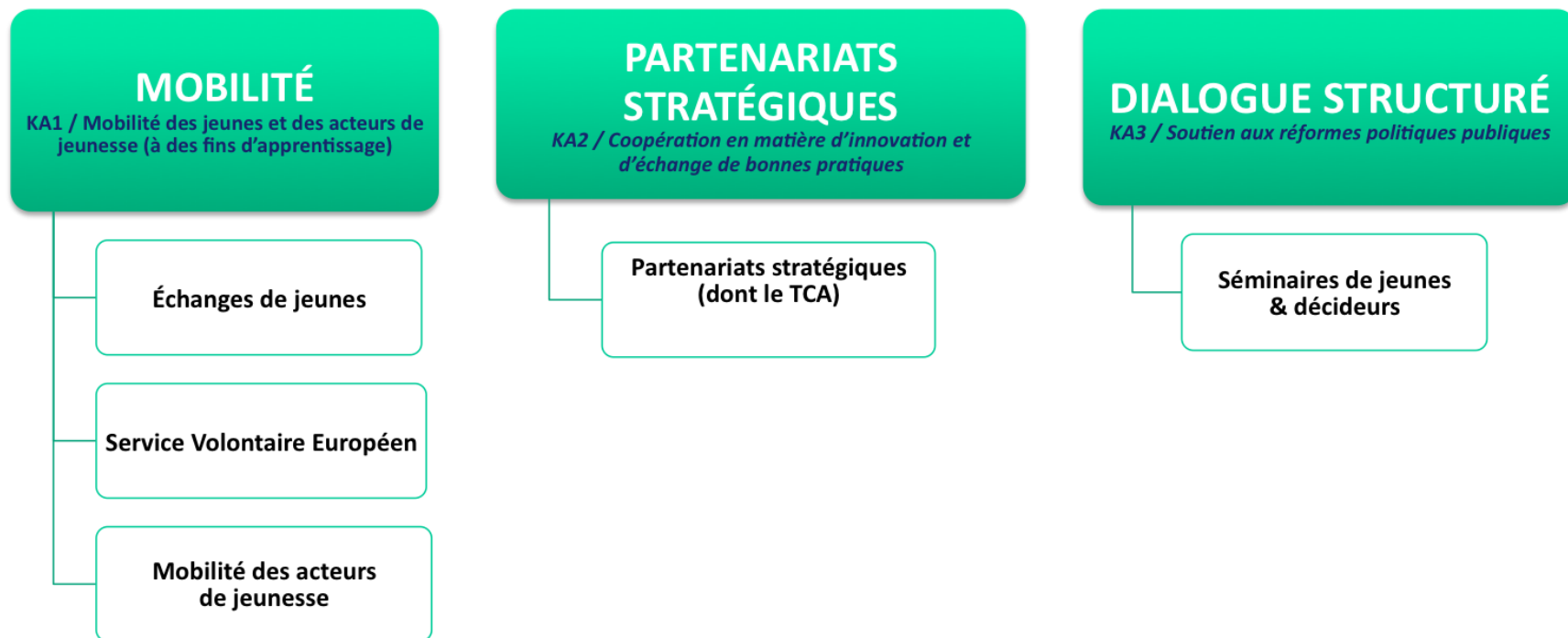
- KA105: Echanges de jeunes et mobilité des acteurs de jeunesse
- KA347: Dialogue pour la jeunesse
- KA205: Partenariats stratégiques
- ESC11: Volontariat
- ESC21: Stage et emploi
- ESC31: Projets de solidarité

3. Le volet Sport du Programme Erasmus+

1. Erasmus+ Jeunesse et le Corps européen de solidarité: quelques généralités

3 ACTIONS-CLE JEUNESSE

Erasmus+ Jeunesse
Avant le 16 octobre 2018



NB : les autres actions Jeunesse sont gérées par l'agence exécutive EACEA.

Le Corps européen de solidarité - Objectif

Soutenir les nombreux jeunes ayant une orientation sociale à contribuer de manière significative à la société et à faire preuve de solidarité, les **aider** à acquérir une expérience inestimable et à **répondre** à des besoins non satisfaits dans la société européenne sous la forme d'un **corps de citoyens et d'organisations partageant les mêmes valeurs** et désireux de devenir des acteurs de changement positif.

Discours sur l'état de l'Union 2016



**CORPS
EUROPÉEN
DE SOLIDARITÉ**



**Septembre
2016**

**Jusqu'en 2018, le Corps
était soutenu par 8
programmes de
financement de l'UE
(l'un d'eux Erasmus+
avec le service
volontaire européen)**

**Octobre
2018**

**Depuis octobre 2018, il
dispose d'une base
juridique et d'un
financement propres**

**16 octobre
2018**

**Délai de l'appel à
propositions dans le
cadre de la nouvelle
base juridique**



**CORPS
EUROPÉEN
DE SOLIDARITÉ**

LE CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ EN BREF ...

Qui?

Les jeunes (18-30 ans) et les organisations

Quoi?

Volontariat, stage ou emploi

Pourquoi?

Répondre à des défis de société

**Offrir aux jeunes l'occasion
d'apprendre et de se former**

Combien?

Plus de 100 000 places

**Un budget de 375,6 millions d'euros
pour la période 2018-2020**





**CORPS
EUROPÉEN
DE SOLIDARITÉ**

QUELLES ACTIONS?

Volontariat

Stages et emplois

**Projets de
solidarité**



LABEL QUALITÉ

- ❑ Prérequis pour les organisations qui proposent des activités de volontariat, des stages ou des emplois
- ❑ Nécessaire pour garantir la capacité des organisations à respecter les normes de qualité et les objectifs du Corps
- ❑ Il n'est pas lié automatiquement à une subvention
- ❑ Les organisations peuvent demander le label en continu via les agences nationales (ou via EACEA dans le cas d'organisations à dimension européenne)
- ❑ Le label n'est pas nécessaire pour les projets de solidarité





CORPS
EUROPÉEN
DE SOLIDARITÉ

PORTÉE GÉOGRAPHIQUE

Les activités de volontariat concernent:

Les États membres de l'UE
L'ancienne république yougoslave de
Macédoine et la Turquie
Le Liechtenstein, l'Islande et la Norvège
L'Albanie, la Bosnie et Herzégovine,
le Kosovo, le Montenegro, la Serbie
L'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus,
la Géorgie, la Moldavie, l'Ukraine
L'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie,
le Liban, la Libye, le Maroc, la Palestine,
la Syrie, la Tunisie
La Fédération de Russie

Les stages et les emplois, et actuellement
aussi les **projets de solidarité**, concernent
uniquement les États membres de l'UE.



**Gérée par les agences
nationales et EACEA**



**Organisations
participantes ayant
obtenu le label de
qualité (sauf pour les
projets de solidarité)**

**Création de
projets,
soutien et
accueil de
jeunes**



Appel à propositions

2019

Volontariat

Stage/Emploi

Projets de solidarité

- 7 février 2019
- 30 avril 2019
- 1er octobre 2019

Équipes de volontaires dans des domaines prioritaires

- 28 septembre 2019

Label de qualité

- Toute l'année

2. Les financements permis par chacune des actions-clé

3 VOLETS

▪ **KA 1 Mobilité des individus :**

- Echanges de jeunes
- Mobilité des acteurs de jeunesse

▪ **KA 2 Partenariats Stratégiques :**

- Innovation
- Bonnes pratiques

▪ **KA 3 Dialogue pour la jeunesse** (anciennement « dialogue structuré ») :

- Séminaire transnationaux ou nationaux

MOBILITÉ DES INDIVIDUS KA1

Echanges de jeunes :

- Participants ayant entre 13 et 30 ans
- Comprenant au moins 2 organisations partenaires (au moins une française)
- Groupe national d'au moins 4 jeunes et 1 accompagnateur
- Entre 5 et 21 jours

MOBILITÉ DES INDIVIDUS KA1

Mobilité des acteurs de jeunesse :

- Participants impliqués dans le travail de jeunesse (bénévoles, salariés, etc.)
- Comprenant au moins 2 organisations partenaires (au moins une française)
- Entre 2 jours et 2 mois consécutifs

Objectifs :

- Créer des rencontres entre jeunes et décideurs politiques
- Encourager la participation active des jeunes à la vie politique
- Favoriser les interactions entre les jeunes et les décideurs
- Faire entendre sa voix sur la manière dont les politiques pour la jeunesse devraient être élaborées et mises en œuvre.

DIALOGUE POUR LA JEUNESSE KA3

Conditions générales :

- Minimum 30 jeunes âgés de 13 à 30 ans
- Participation de responsables politiques
- Durée du projet : 3 à 24 mois

Conditions pour les projets nationaux :

- Dépôt de dossier par une organisation minimum

Conditions pour les projets transnationaux :

- Minimum 2 organisations participantes d'au moins deux pays différents

	Echanges de jeunes	Mobilité des acteurs de jeunesse	Dialogue pour la jeunesse
Soutien aux frais de voyage	X	X	X
Soutien organisationnel	X	X	X
Soutien des besoins spécifiques Pour les participants en situation de handicap (matériel, accompagnateurs, traducteurs, etc.). Frais réels.	X	X	X
Coûts exceptionnels Frais de visas et dépenses liées, vaccins, visite de planification préalable (MPP). + tutorat renforcé pour le volontariat Frais réels.	X	X	X

PARTENARIATS STRATEGIQUES KA2

Objectif : soutenir le développement, le transfert et/ou la mise en œuvre de pratiques innovantes à des niveaux organisationnels locaux, régionaux, nationaux ou européens. Ils encouragent les initiatives conjointes promouvant la coopération, l'apprentissage par les pairs et l'échange d'expériences à l'échelle européenne.

2 types de projets : Innovation et échange de bonnes pratiques

Public-cible : Organisation publique ou privée

Durée : 6 mois et 3 ans

Thématiques : inclusion sociale, renforcement des compétences, interculturel, employabilité, etc.

PARTENARIATS STRATEGIQUES KA2

FINANCEMENT

Maximum : 400 000€

•8 Postes budgétaires pour un projet sur mesure

5 lignes budgétaires aux coûts unitaires (forfait)

- Gestion et mise en œuvre du projet
- Productions Intellectuelles
- Activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation
- Réunions transnationales
- Evènements de dissémination

3 lignes budgétaires aux coûts réels (sur facture)

- Coûts exceptionnels (communication, traduction, etc.)
- Coûts exceptionnels RUP PTOM
- Besoins spécifiques (pour personnes en situation de handicap)

PARTENARIATS STRATEGIQUES KA2

Gestion de projet et mise en œuvre :

Contribution :

- Activités de l'organisation coordinatrice (500€ par mois)
- Activités des autres organisations participants (250€ par mois)

Comprend : gestion du projet, supports, outils et méthodes d'enseignement/d'apprentissage/de formation à petite échelle, etc., coopération virtuelle et activités de projet locales, information, promotion et diffusion, coûts liés à la mise en œuvre d'initiatives transnationales dans le domaine de la jeunesse.

Réunions de projet transnationales :

Forfait calculé selon la distance entre le lieu d'envoi des participants et le lieu de la réunion

Coûts exceptionnels (frais réels) + Soutien pour besoins spécifiques (frais réels)

2 VOLETS

■ Volontariat :

- Projets de volontariat (ESC11)
- Partenariats de volontariat/demande annuelle (ESC12/13)
=> uniquement au 16 octobre 2018
- Projets de solidarité (ESC31)

■ Professionnel

- Stages et Emploi (ESC21)

PROJETS DE VOLONTARIAT (ESC11)

- Opportunités pour les jeunes de 18 à 30 ans de réaliser une activité de solidarité volontaire non rémunérée à temps plein
- Dans une organisation labellisée d'un autre pays que celui de leur résidence (UE, pays voisins, pays partenaires – cf liste du guide du programme)
- Période de 2 à 12 mois (2 semaines à 2 mois pour les jeunes ayant moins d'opportunités)
- Activité de volontariat individuel ou de groupe



ACTIVITES SOUTENUES

EMPLOI (ESC21)

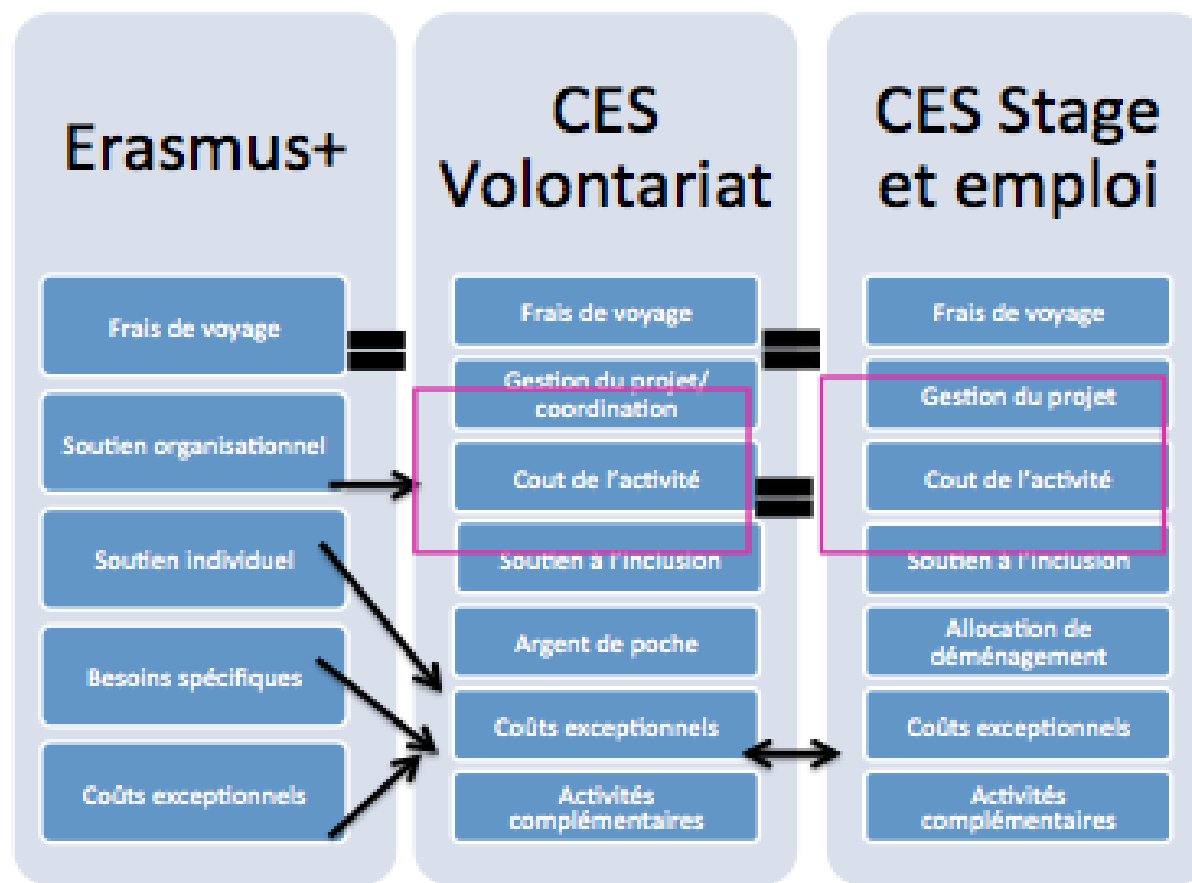
- Temps plein de 3 à 12 mois rémunéré par l'organisation employant le participant au CES
- Dans le cadre d'un contrat de travail écrit, respectant toutes les conditions d'emploi définies dans la législation nationale ou les conventions collectives applicables

STAGES (ESC21)

(hors cursus scolaire ou de formation)

- Temps plein de 2 à 6 mois rémunéré par l'organisation responsable du stage du participant au CES.
- Les stages doivent comprendre un volet d'apprentissage et de formation
- Dans le cadre d'un contrat de stage écrit conclu au début du stage et conformément au cadre réglementaire applicable du pays où le stage a lieu.

Volontariat individuel	Volontariat de groupe	Stages	Emplois
Transfrontalier	Transfrontalier ou dans le pays	Transfrontalier ou dans le pays	Transfrontalier ou dans le pays
Temps plein (30 à 38h)	Temps plein (30 à 38h)	Temps plein (30 à 38h)	Temps plein (30 à 38h)
Individuel	Groupes de 10 à 40 personnes <small>(1/4 étrangers minimum)</small>	Individuel	Individuel
2 à 12 mois <small>(exceptionnellement 2 semaines à 2 mois pour les JAMO)</small>	2 semaines à 2 mois	2 à 6 mois <small>(exceptionnellement jusqu'à 12 mois)</small>	3 à 12 mois
Voyage, nourriture, logement, argent de poche, coûts exceptionnels, APV, activités complémentaires	Voyage, nourriture, logement, argent de poche, coûts exceptionnels, APV, activités complémentaires	Voyage, programme d'intégration, coûts d'entretien sur place, coûts exceptionnels et rémunération par l'organisation hôte	Voyage, programme d'intégration, coûts d'entretien sur place, coûts exceptionnels et salaire par l'employeur



Les nouveautés

- Division du soutien organisationnel (gestion de projet, subsistance)
- Distinction argent de poche et allocation de déménagement
- Inclusion des besoins spécifiques dans les coûts exceptionnels
- Introduction du soutien renforcé



	Volontariat individuel	Volontariat de groupes	Stages	Emplois	APV
Soutien aux frais de voyage	X	X	X	X	X
Subsistance	X	X	-	-	X
Gestion du projet	X	X	X	X	-
Soutien standard	X	X	X	X	-
Soutien renforcé	X	X	X	X	-
Dépenses personnelles	X	X	X	X	-
Soutien linguistique	X	-	X	X	-
Coûts exceptionnels	X	X	X	X	-
Coûts des activités complémentaires	X	X	-	-	-



Simulation: Placement d'un jeune Français en Roumanie pendant 12 mois

	SVE	CES Volontariat individuel	CES Stage et Emploi
Frais de voyage	360	360	360
Soutien à la subsistance/ standard	6205	6570	2190
Gestion du projet		225	225
Soutien renforcé	-	-	-
Contribution aux dépenses personnelles	1095	1095	1095
Coûts exceptionnels	-	-	-
TOTAL €	7660	8250	3870



+ 7%

PROJETS DE SOLIDARITÉ (ESC31)

- Initiatives locales créées et menées par des groupes d'au moins cinq jeunes résidents d'un même pays
- Durée de 2 à 12 mois
- Au profit de leurs communautés locales et présentant une valeur ajoutée européenne claire

Règles de financement – Projet de solidarité (en France)

Coûts éligibles		Mécanisme de financement	Montant	Règle d'attribution
Gestion du projet	Coûts liés à la gestion et à la mise en oeuvre du projet (préparation, mise en oeuvre d'activités, activités d'évaluation, de dissémination et de suivi du projet)	Coûts unitaires	500 € par mois	Basé sur la durée du projet de solidarité
Coûts liés au coach	Coûts liés à l'implication d'un coach dans le projet	Coûts unitaires	214 € par jour de travail 12 jours maximum	Basé sur le pays où a lieu le projet et sur le nombre de jours de travail. Le soutien que le coach apportera au groupe doit être clairement détaillé dans le formulaire de demande de subvention Ces derniers devront être justifiés lors du rapport final.
Coûts exceptionnels	Coûts liés à la participation de jeunes ayant moins d'opportunités	Coûts réels	100% des coûts éligibles	Condition : La demande de coûts exceptionnels doit être justifiée dans le formulaire de demande de subvention. Ces derniers devront être justifiés lors du rapport final.

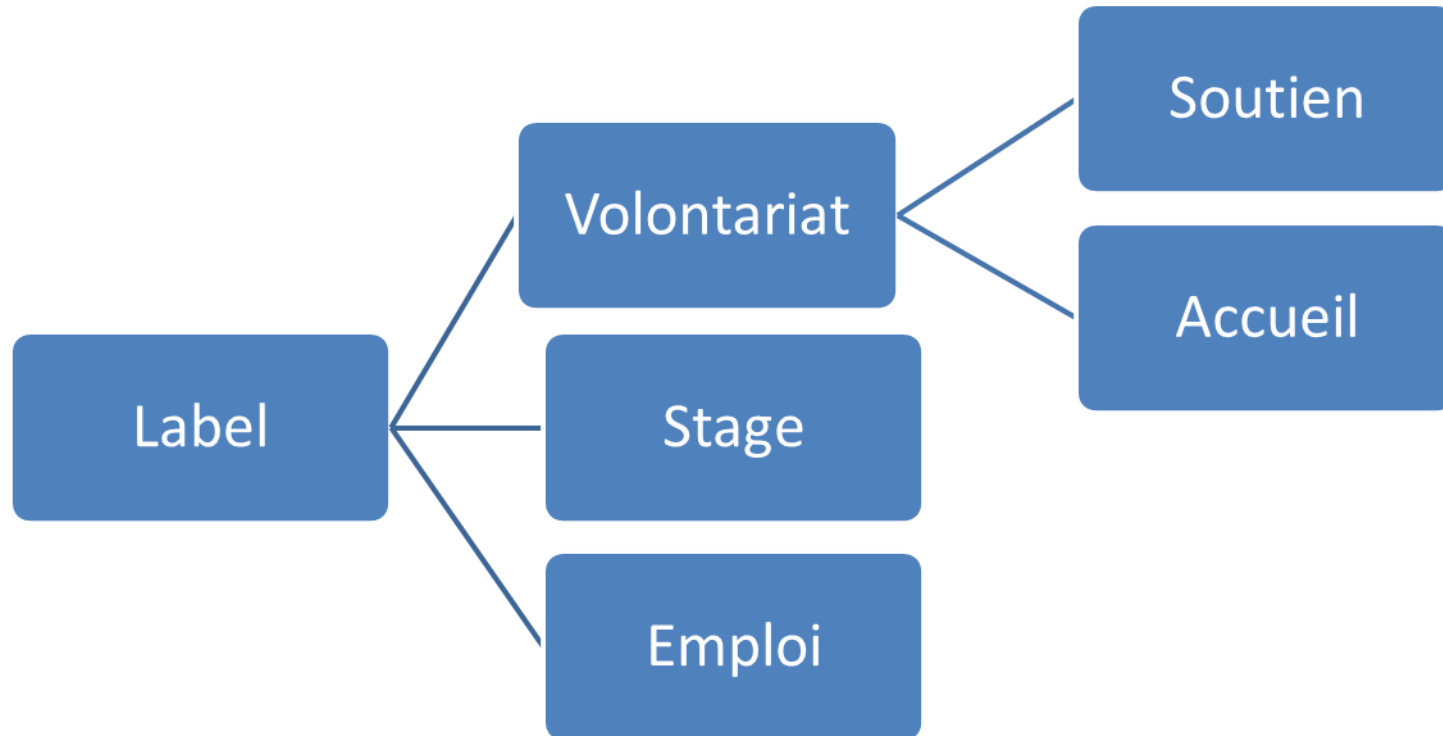
QUI PEUT PARTICIPER ?

ORGANISMES ELIGIBLES

- Organismes publics et privés, établis dans les États membres de l'UE : associations, établissements publics, collectivités territoriales, entreprises en lien avec le développement d'actions incarnant la solidarité
- Mener des projets solidaires
- Disposer d'un label de qualité C.E.S
- Sélectionner les participants aux activités qui sont inscrits dans la base de données du Corps européen de solidarité (PASS).



LES LABELS CES



QUI PEUT PARTICIPER ?

JEUNES

- Jeunes de 18 à 30 ans originaires d'un État membre de l'UE, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège, de l'ancienne République yougoslave de Macédoine, de la Turquie et des pays voisins de l'UE. Seuls les jeunes résidant dans un Etat membre peuvent participer aux activités Emploi et Stages.
- Enregistrés sur le portail du C.E.S (PASS) pour participer à des projets de volontariat et/ou initier leur propre un projet de solidarité.
- Accompagnement des organisations de soutien pour projets de volontariat et coach pour les projets de solidarité.

SOLIDARITE : LES THEMES

Inclusion, accueil et intégration des réfugiés et des migrants
citoyenneté et participation démocratique environnement et
protection de la nature santé et bien-être éducation et formation
emploi et entrepreneuriat créativité et culture
sport...

- Consultez le Guide du programme « Corps européen de solidarité 2019 »
- Toutes les procédures de dépôt et de suivi des dossiers sont dématérialisées
- PIC
- Formulaires C.E.S: <https://webgate.ec.europa.eu/web-esc/screen/home>

AU 16 OCTOBRE 2018

Projet de volontariat ESC 11 : 59 projets

Partenariats de volontariat ESC 12/13 : 14 projets/6 projets

Stages et Emplois ESC21 : 2 projets

Projets de Solidarité ESC31 : 10 projets



POINTS TECHNIQUES

- Tutoriel compte ECAS et un code PIC
- Tutoriel PASS

DES QUESTIONS ?

- Label de qualité
- Partenariats de volontariat
- Projet de volontariat
- Stages et Emploi
- Projet de solidarité
- Formulaires
- PASS
- Inclusion
- Autre



Le volet sport du programme Erasmus+

Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport
www.erasmusplus-jeunesse.fr



Activités et thématiques

Projets de collaboration

5 pays minimum
Projet d'1 à 3 ans
Subv. max: 400 000 €

Menaces transfrontalières
rôle éducatif du sport
bonne gouvernance
double carrière
volontariat
inclusion sociale
sport santé

Petits projets de collaboration

3 pays minimum
Projet d'1 à 2 ans
Subv.max: 60 000 €

Inclusion sociale
Egalité des chances
Jeux/sports traditionnels
Soutien la mobilité
Protection des athlètes et jeunes
Education par le sport

Manifestations à but non lucratif

10 pays
Projet d'un an
Subv. de 300 000 € à 2 millions €

Volontariat
Inclusion sociale
Egalité des chances
Sport santé
Semaine européenne du Sport



Erasmus+

FRANCE

JEUNESSE & SPORT



CORPS
EUROPÉEN
DE SOLIDARITÉ



En savoir +

www.erasmusplus-jeunesse.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport



@ErasmusplusJeun

#ErasmusPlus #EUSolidarityCorps

Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport

www.erasmusplus-jeunesse.fr

